

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
EPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة الصحة
MINISTERE DE LA SANTE
الوكالة الوطنية للدم
AGENCE NATIONALE DU SANG



N° :341...../ ANS / DG/2026

AVIS DE CONSULTATION N° 03/2026

L'Agence Nationale du Sang lance une consultation sous le N°03/2026 conformément aux articles 18 et 19 de la loi n°23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et selon les articles 13, 14, 16, 19, 20 et 22, du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

1- OBJET DE LA CONSULTATION :

La présente consultation a pour objet : Hébergement et restauration des participants à la formation continue organisée par l'Agence Nationale du Sang au titre de l'année 2026 répartie comme suit en deux (02) lots :

Lot N° 01 : Hébergement (y'compris le dîner et le petit-déjeuner) des participants à la formation continue organisée par l'Agence Nationale du Sang au titre de l'année 2026.

NB :

- L'hébergement au niveau d'un hôtel est réparti en quatre (04) sessions comme suit :
- 1^{ère} session : Hébergement en chambres doubles de (31) personnes pour une durée de cinq (05) nuitées qui comprend le dîner et le petit-déjeuner ;
- 2^{ème} session : Hébergement en chambres doubles de (30) personnes pour une durée de cinq (05) nuitées qui comprend le dîner et le petit-déjeuner ;
- 3^{ème} session : Hébergement en chambres doubles de (29) personnes pour une durée de cinq (05) nuitées qui comprend le dîner et le petit déjeuner.
- 4^{ème} session : Hébergement en chambres doubles de (30) personnes pour une durée de cinq (05) nuitées qui comprend le dîner et le petit déjeuner.
- Les dates d'hébergement seront communiquées à l'attributaire de la consultation quinze (15) jours avant la date prévue pour les (04) sessions.

Lot N° 02 : Restauration par des coffrets repas pour les participants à la formation continue et les enseignants organisée par l'Agence Nationale du Sang au titre de l'année 2026.

NB :

- La livraison des coffrets repas est répartie en quatre (04) sessions comme suit :
- 1^{ère} session : fourniture des coffrets repas pour (33) personnes pendant (04) jours (Déjeuner au niveau de l'Agence Nationale du Sang).
- 2^{ème} session : fourniture des coffrets repas pour (32) personnes pendant (04) jours (Déjeuner au niveau de l'Agence Nationale du Sang).
- 3^{ème} session : fourniture des coffrets repas pour (31) personnes pendant (04) jours (Déjeuner au niveau de l'Agence Nationale du Sang).
- 4^{ème} session : fourniture des coffrets repas pour (32) personnes pendant (04) jours (Déjeuner au niveau de l'Agence Nationale du Sang).
- Les dates de la livraison des coffrets repas seront communiquées à l'attributaire de la consultation quinze (15) jours avant la date prévue pour les quatre (04) sessions.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un seul lot ou pour les deux lots.

2- CONDITIONS D'ELIGIBILITE DU SOUMISSIONNAIRE :

La présente consultation s'adresse aux soumissionnaires qui disposent des capacités techniques, financières et professionnelles pour mener à bien l'objet de la présente consultation :

Pour le lot N°01 :

- * L'hébergement doit être assuré au niveau d'un hôtel classifié trois (03) étoiles justifié par un arrêté de classement en cours de validité délivrée par les services compétents.
- * Ayant un registre de commerce électronique en hôtellerie ;
- * Ayant une autorisation d'exploitation d'un hôtel délivrée par les services compétents.

Pour le lot N°02 :

- * Ayant le registre de commerce électronique de traiteur et /ou restauration.



3- RETRAIT DE LA LISTE DES BESOINS :

Les soumissionnaires intéressés par la présente consultation ou leurs représentants dûment désignés peuvent retirer la liste des besoins auprès du service des marchés publics et du contentieux de l'Agence Nationale du Sang, sise au : 15, route du Kadous, Tixeraine- Alger à partir de la date d'affichage de la présente consultation.

4- CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION :

Les dossiers de soumission comprendront : un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, à savoir :

➤ **Le dossier de candidature qui contient :**

- Une déclaration de candidature renseignée, datée, signée et cachetée ;
- Une déclaration de probité renseignée, datée, signée et cachetée ;
- Délégation de pouvoir (le cas échéant) datée, signée et cachetée ;
- Copie du registre de commerce électronique en domaine ;
- Copie d'une autorisation d'exploitation d'un hôtel délivrée par les services compétents (Pour le lot N°01)
- Copie d'un arrêté de classement (Pour le lot N°01)
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :
- Copie du Numéro d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
- Copie du Numéro d'Identification Statistique (NIS) ;
- C20 en cas de non assujetti à la TVA délivré en 2026 ;
- Copie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

➤ **L'offre technique qui contient :**

- Une déclaration à souscrire renseignée, datée, signée et cachetée ;
- Engagement sur le respect de la liste descriptive des besoins.
- Engagement sur le délai de livraison daté, signé et cacheté (Pour le lot N°02)
- La présente liste des besoins portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » datée et signée.

➤ **L'offre financière qui contient :**

- La lettre de soumission renseignée, datée, signée et cachetée ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) renseigné, daté, signé et cacheté pour chaque lot ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) renseigné, daté, signé et cacheté pour chaque lot ;
- Une facture pro-forma originale au nom de l'ANS cachetée et signée contenant : la date, la raison sociale, NIS, RIB, adresse et numéro du cocontractant, le montant doit comprendre les prix en lettre et en chiffre.

NB : Toutes les pièces doivent être renseignées, datées, signées et cachetées par le soumissionnaire conformément aux modèles joints à la liste des besoins pour chaque lot.

5- FORME ET PRESENTATION DE L'OFFRE :

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

CONSULTATION N° 03/2026

« Hébergement et restauration des participants à la formation continue organisée par l'Agence Nationale du Sang au titre de l'année 2026 »

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluations des offres »

6- DUREE DE PREPARATION DES OFFRES :

La durée de préparation de l'offre est fixée à douze (12) jours à compter de la date de la première parution de l'avis de consultation.

Le service contractant peut, avant la date de dépôt des offres s'il le juge utile, procéder à une prorogation de la durée de préparation des offres.

7- DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :

Conformément à l'article 66 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres de 8h30 à 13h30 à l'adresse suivante :

Agence Nationale du Sang, service des marchés publics et du contentieux
Sise au 15, Route du Kadous Tixeraïne- Alger

- Date et heure d'ouverture des plis : **04 MAI 2026** à 13h30.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Tout pli ne respectant pas l'anonymat ou réceptionné hors délai sera rejeté.



Fait à Alger, le... **23 AVR 2026** ...
La Directrice Générale

المديرة العامة
موريسة تيمو أفسديت